

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-0029566

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1002 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : AÏAL OTMANE

Date de naissance : 19.4.8

Adresse : 95 RUE OUSTOUIANE AÏT HAY RABTA CASA

Tél. : 0612133331

Total des frais engagés : 617,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Asmaa DEBBAGH
Omnipraticienne
Urgentiste - Audiologue
25 Bd Yacoub El Mansour
Casablanca 161 - 05 22 36 85 33

Date de consultation : 05.02.2024

Nom et prénom du malade : TENZALI SMADIA

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 05.02.2024

Signature de l'adhérent(e) : f.y



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/09/2014	Asmaa DEBBAGH Omnipraticienne addictologue El Mansour	2	200 Dhs	Asmaa DEBBAGH Omnipraticienne Urgentiste addictologue 235 Bd Yacoub El Mansour Casablanca Tél : 05 22 36 35 3

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE ALAIN SOUTIEN SAINT-LOUIS</i> 13, RUE DU BOURG 67000 STRASBOURG	15.05.05 05/05/05	217,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

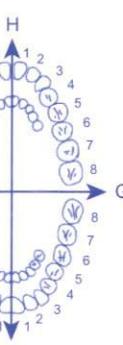
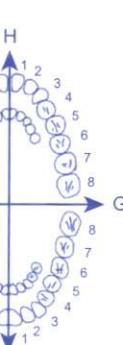
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	H D ————— G B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

طب المستعجلات والتسممات - طب الشعاع - الخبرة الطبية
الفحص بالصدى - تخطيط القلب - الوخز بالإبر الصينية - الإقلاع عن التدخين
Médecine d'Urgence et d'Oxyologie - Médecine du Travail - Expertise Médico-légale
Echographie Générale - Electrocardiogramme - Acupuncture - Sevrage tabagisme

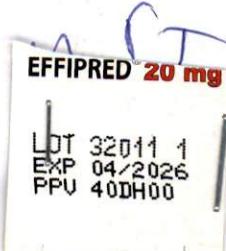
المستعجلات : Urgence : 0660 54 54 23

Casablanca le :

05 / 02 / 2024

الدار البيضاء في :

M - TONZALI AÏSSA SAADIA
 S.V. praticien Medical gynécolo 2004
 Monde 219 J.F.J.
 101.00
 2
 18.70
 ③ Prédu
 S.V.
 40.00
 38.40
 S.V.
 THARYACINE ATAMIANA
 Dr. Aïssatou Soumni Serrira
 Docteur en Pharmacie
 Rue Annarjiss - Beauséjour
 Casablanca - Tél. 05 22 39 08 70
 11
 55
 Mis à 3)



0522 36 85 33 - برج يعقوب، المتنصور - إقامة الأنفال، عمارة ب 9 رقم 6. الدار البيضاء - الهاتف :

235, Bd. Yacoub EL MANSOUR - Rési. Al Anfale - Imm. B N° 6 - Casablanca - Tél. : 0522 36 85 33 - E-mail : dr.asmaadebbagh@gmail.com
 IEC : 00159672000016 - INPE : 91044271 - Patente N° : 34819070 - CNSS N° : 6673588

Dr. Aasmaâ DEBBAGH
 Laboratoire
 Antibiotique
 El Mansour
 22-06-2024

⑤ Dure l'abs

S.V

M. 05.60
S.V. Abs / Se p. 3 Se

EXP: 08/2020
LOT: 23H10
P.P.V: 49,60 DH

⑥ Vire n°

PHARMACIE ALAMANA

Mme Alami Sounni Samira
Docteur en Pharmacie
13, Rue Annarjiss - Beauséjour
Casablanca - Tél. 05 22 39 09 70

Asmaa DEBBAGH
Omnipraticienne
Urgentiste addictologue
235 Bd Yacoub El Mansour
Casablanca Tél: 05 22 36 85 33

PHARMACIE ALAMANA

Mme Alami Sounni Samira
Docteur en Pharmacie
13, Rue Annarjiss - Beauséjour
Casablanca - Tél. 05 22 39 09 70

10/10/2019